

sa section. La cérémonie du dépouillement et de l'habillement se fera en face de tous les élèves. »

Ce n'est pas tout ; il assistait lui-même aux examens, et il éprouvait une vive joie en constatant les progrès, que les élèves faisaient dans chaque circonstance. « Ce qui me console, écrit-il à M. Heideck, à Munich, le 6 octobre 1830, ce qui me console de tous les désagréments dont se compose ma triste existence, c'est que nos élèves, dans toutes les écoles, font des progrès étonnants ¹ ». Le 21 avril 1829, il envoie aux maîtres des écoles d'enseignement mutuel la circulaire suivante : « Parmi les écoles d'enseignement mutuel existantes, celles que nous avons eu la satisfaction d'inspecter nous-même ne nous laissent rien à désirer. Il nous tardait d'en témoigner notre reconnaissance aux citoyens distingués qui ont contribué à leur organisation, aux maîtres qui, au milieu des plus grandes privations, ont su faire prospérer ces établissements, et aux élèves qui nous donnent déjà la mesure de tout ce que la patrie a droit d'attendre d'eux ² ». Il écrit aussi des lettres particulières aux instituteurs ; ainsi, le 7 septembre 1829, à la commission d'orphelinat : « L'inspection que j'ai faite aujourd'hui de l'école d'enseignement mutuel d'orphantrophe, ainsi que des trois autres écoles d'enseignement supérieur m'a procuré une véritable satisfaction, et je m'empresse de vous en témoigner, messieurs, ma reconnaissance ; je vous engage aussi à la témoigner de ma part aux maîtres et aux élèves ³. » A M. Buas, directeur de l'école d'orphelins, à Poros : « Je viens d'inspecter l'école que vous dirigez, et je me plais à vous témoigner

1. Bétant, *Correspondance*, v. IV, p. 148.

2. Id., v. III, p. 119.

3. Id. p. 295.

